

Rapport d'activités

2021-2022

2021



CRECA

CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
Chaudière-Appalaches



Réalisation et rédaction

Mme Véronique Brochu, présidente, CRECA

M. Martin Paulette, vice-président, CRECA

Mme Josée Breton, directrice générale, CRECA

Mme Julie Fortin, adjointe de direction, CRECA

Mme Audrey Paquette, conseillère en environnement

Mme Chantal Molloy, conseillère en environnement

Avec la collaboration de : Annie Côté Design graphique

*Rapport
d'activités
2021-2022*

Table des matières

Mot de la présidence	4
Mot de la direction	5
Mission et objectifs	6
Équipe et conseil d'administration	7
L'année du CA, en chiffres!	9
Lutte et adaptation aux changements climatiques	10
Le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques complété	11
Climat de changement	12
<i>En chemin vers la mobilité durable</i>	12
<i>Gestion durable des eaux pluviales pour les municipalités</i>	13
Avis préliminaire sur le projet de tunnel Québec-Lévis	14
Conservation des milieux naturels	15
Réalisation du premier répertoire des ententes de conservation volontaire	16
Pleins feux sur le Plan régional des milieux humides et hydriques	17
Protection des forêts	18
<i>Rapport sur les attributs des vieilles forêts: des conclusions parlantes</i>	18
<i>Possibilité forestière révisée</i>	19
<i>Protection des vieux témoins écologiques: un moratoire à renouveler</i>	19
<i>Un corridor protégé pour les cerfs le long de la rivière du Portage</i>	20
<i>La réserve de biodiversité dans la Seigneurie de Lotbinière sous étude</i>	20
Amélioration de la gestion des matières résiduelles	21
Portrait diagnostic en vue d'un soutien en information-sensibilisation-éducation pour l'amélioration des pratiques en gestion des matières résiduelles	22
Portrait diagnostic de l'utilisation de produits à usage unique pour deux municipalités de Chaudière-Appalaches et une proposition de solutions de rechange	22
Bilan de l'année en communications	23
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ): survol de l'année	24
Représentations	25

Mot de la présidence



Véronique Brochu

Présidente du CRECA

À sa première année complète à la barre du CRECA, notre directrice générale, Josée, a su bien assimiler les dossiers en cours et établir un fort lien avec le conseil d'administration. Cela se traduit par la création d'un tout nouveau logo et site web pour le Conseil régional après 30 années d'existence!

Un comité de travail formé de plusieurs administrateurs a également chapeauté la réalisation d'un avis préliminaire sur le projet du tunnel Québec-Lévis. La position du CRECA sur le sujet, appuyé de plusieurs faits probants, se retrouvent dans ce document. Je vous propose d'en faire la lecture et de pouvoir vous en inspirer pour former votre propre avis personnel sur la question.

Le projet d'installation de 51 bornes de recharges supplémentaires sur le territoire de Chaudière-Appalaches a également été finalisé. Avec l'augmentation de la popularité de l'utilisation de véhicules électriques, c'est une infrastructure qui arrive à point. Merci aux partenaires qui ont rendu possible le tout, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, nos municipalités et MRC de même que l'Association des véhicules électriques du Québec.

2021 a également été l'année *Milieus humides et hydriques*. Le CRECA a été très impliqué dans la coordination des consultations sur les PRMHH dans chacune des MRC, en étroite collaboration avec la démarche régionale menée par la MRC de Lotbinière. Bravo à Josée et Audrey dans ce dossier qui se poursuivra pour quelques MRC cet automne.

Le CRECA débutera également une planification stratégique simple afin d'orienter plus efficacement les enjeux environnementaux régionaux et la gouvernance de l'organisme. Cela impliquera encore plusieurs administrateurs activement. J'en profite pour remercier chacun de nos administrateurs dans leur implication respective, souvent en tant que bénévoles. MERCI!

Des projets nationaux sont et seront en branle en 2022 avec les autres conseils régionaux en environnement et le Regroupement national. De belles actions de soutien pour les acteurs du territoire dans leur résilience face aux défis environnementaux que nous vivons. Cet aspect d'actions concertées à l'échelle provinciale m'interpelle et c'est pourquoi je me suis impliquée au comité exécutif du RNCREQ dans la dernière année.

Pour terminer, je réitère ma confiance envers Josée et l'équipe interne. Leurs compétences indéniables amèneront le CRECA vers l'atteinte d'objectifs importants dans l'action environnementale en Chaudière-Appalaches. Encore BRAVO pour les réalisations de la dernière année.

Véronique Brochu



De belles
actions de
soutien
pour les
acteurs du
territoire

Mot de la direction

Nous avons, dans la région, des citoyens et des professionnels extraordinaires qui, chacun selon leurs moyens, travaillent pour améliorer l'état de l'environnement en Chaudière-Appalaches. C'est la partie que je préfère dans mon travail. Échanger, planifier, agir, avec des personnes brillantes et dévouées qui nous aident à mener à bien notre mission. En espérant que vous vous reconnaissez, je vous dis à tous un grand merci!

C'est d'ailleurs avec une quinzaine de nos partenaires municipaux et communautaires que nous avons amorcé une grande réflexion sur la mobilité durable à l'échelle régionale. Ensemble, nous avons commencé à jeter les bases pour un plan d'action commun. La mobilité durable fait partie de ces solutions environnementales ayant un potentiel majeur pour réduire notre impact sur le climat. En même temps, il s'agit d'un enjeu d'une grande complexité et qui nécessitera une bonne dose d'efforts pour qu'elle puisse prendre place dans le quotidien d'une majorité d'entre nous. Nous vous invitons à nous soutenir dans ces démarches.

Avec 2,71% d'aires protégées concrétisées dans la région, la conservation des milieux naturels continue de figurer en tête de liste de nos enjeux prioritaires. Pour y répondre, nous avons poursuivi notre travail pour la protection des milieux naturels d'intérêt, comme les vieilles forêts, en terres publiques. Nous avons également créé un premier répertoire des ententes

de conservation volontaire en terres privées. Ce nouvel outil regroupe les données de 10 organismes régionaux et permettra une meilleure planification de la conservation à l'échelle régionale

La prochaine année s'annonce déjà très occupée et on ne peut que s'en réjouir. Nous accueillerons cette année trois nouvelles personnes dans notre équipe, afin de mener des projets pour améliorer la gestion des matières résiduelles et réaliser nos communications. J'en profite pour remercier notre présidente, Véronique Brochu, ainsi que tous les membres du conseil d'administration, pour leur soutien et leur conseil pendant cette période de croissance.

Un organisme comme le nôtre doit ses succès à l'excellent travail de son équipe. Je tiens donc à remercier également Julie, Chantal, Audrey et Béatrice, des collègues fantastiques, dévouées à la cause environnementale, qui font du CRECA un superbe endroit où travailler.

Josée Breton

*Échanger,
planifier,
agir.*



Josée Breton
Directrice générale du CRECA

Mission et objectifs

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) **est un organisme à but non lucratif** qui est reconnu comme l'**interlocuteur privilégié** du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la concertation en matière d'environnement et de développement durable en Chaudière-Appalaches, et ce, depuis 1991.

Le CRECA est l'un des 16 conseils régionaux en environnement situés dans toutes les régions du Québec. Tous ces organismes régionaux travaillent en partenariat avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) pour assurer une concertation au niveau national.

La mission du CRECA est de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise entre les acteurs de la société civile en environnement et en développement durable. Le CRECA représente leurs intérêts auprès de la population et des instances concernées. Le CRECA initie également des projets portant sur divers enjeux prioritaires dans la région, dont la protection des milieux naturels, la gestion des matières résiduelles et la lutte aux changements climatiques.

Équipe et conseil d'administration

Voici **les membres de l'équipe du CRECA et du conseil d'administration** qui ont permis au CRECA de se dépasser encore cette année.

Équipe

Josée Breton

Directrice générale

Julie Fortin

Adjointe de direction

Chantal Molloy

Conseillère en environnement

Audrey Paquette

Conseillère en environnement

Béatrice Riché

Conseillère en environnement



Conseil d'administration

Présidente

Mme Véronique Brochu

Comité de bassin de la rivière
Chaudière (COBARIC)

Vice-président

M. Martin Paulette

Membre individuel

Secrétaire-trésorier

M. Daniel Giguère

Innergex

Directeurs

Mme Carole Dupuis

Saint-Antoine-de-Tilly - Milieu de vie

M. Jean-Claude Belles-Isles

Ville de Lévis

Administrateurs

M. Jonathan V. Bolduc

Table régionale des élus municipaux
de la Chaudière-Appalaches

M. François Caron

Amis de la Forêt seigneuriale
de Lotbinière

M. Jean Lambert

Fédération de l'UPA
Chaudière-Appalaches

M. Pierre Couture

Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs,
région Chaudière-Appalaches

M. Denis Vien

Membre individuel (jusqu'en février 2022)

M. Alain Marcoux

Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

M. Olivier Dumais

Municipalité de
Saint-Lambert-de-Lauzon

M. Pierre-Yves Renaud

Membre individuel

Mme Chantal Bouchard

Membre individuelle

Mme Élise Moreau

Membre individuelle



L'année du CA, en chiffres !

5 rencontres régulières
du conseil d'administration

1 assemblée
générale annuelle

3 rencontres du comité
ressources humaines

3 rencontres du comité
mobilité durable



En 2021-2022, le CRECA compte 162 membres

162



Lutte et adaptation aux changements climatiques

L'année en focus

Électrification des transports

Mobilité collective et active à l'échelle régionale

Aménagement du territoire et transports

Lutte aux îlots de chaleur

50 bornes

Le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques complété

En janvier 2020

Seulement

70

bornes de recharge publiques étaient présentes dans les municipalités de Chaudière-Appalaches à l'extérieur du territoire de la Ville de Lévis.

Entre avril 2021 et décembre 2021

29

nouvelles bornes de recharge de niveau 2, publiques et gratuites pour les utilisateurs, ont été installées par le CRECA, s'ajoutant aux 21 bornes installées l'année précédente.

Un total de

50

nouvelles bornes maintenant en place

Le projet des bornes visait à démarcher et à accompagner les municipalités et MRC de Chaudière-Appalaches dans l'installation de 51 nouvelles bornes de recharge (50 bornes de niveau 2 gratuites pour les utilisateurs et une borne rapide) afin que l'ensemble du territoire soit couvert par un réseau de recharge publique.

Le transport routier est responsable de 35,6% des émissions de gaz à effet de serre du Québec et l'électrification des transports est une des solutions à préconiser pour améliorer ce bilan. Cette meilleure accessibilité au réseau de recharge publique visait donc, entre autres, à inciter les citoyens et les travailleurs en Chaudière-Appalaches à prendre le virage vers les véhicules électriques afin de réduire les GES émis du secteur du transport.

Une borne de recharge rapide en courant continu (BRCC) s'est également ajoutée pour les électromobilistes de passage à Saint-Damien-de-Buckland, dans la MRC de Bellechasse. Avec cette installation, la région peut maintenant se targuer d'avoir une borne de recharge rapide au moins à tous les 70 km, ce qui est la norme à respecter pour avoir une couverture optimale.

La localisation des bornes du CRECA est identifiée sur les plateformes couramment utilisées par les électromobilistes, [ChargeHub](#) et [PlugShare](#).



Ce projet a été réalisé par le CRECA en collaboration avec l'Association des véhicules électriques du Québec (AVEQ) de la région Chaudière-Appalaches, grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Climat de changement

Climat de changement est une démarche qui vise à réduire les gaz à effet de serre (GES) et à favoriser la résilience des communautés face aux changements climatiques dans chacune des régions administratives du Québec.

Jusqu'en 2024, le CRECA mettra en place diverses initiatives dans le but d'outiller et d'accompagner les décideurs et gestionnaires régionaux et municipaux, entre autres dans l'atteinte des objectifs de carboneutralité du Canada d'ici 2050.

Climat de changement est une démarche rendue possible grâce aux efforts du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) qui a obtenu un soutien financier du gouvernement du Canada de 3,9 millions de dollars sur trois ans pour l'ensemble des régions du Québec.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada



En chemin vers la mobilité durable

80 %

des personnes se rendant au travail dans la région de Chaudière-Appalaches le font en auto-solo (Statistiques Canada, 2016)

Dans le cadre du projet *Climat de changement*, le CRECA a mis sur pied la démarche *En chemin vers la mobilité durable* qui s'adresse aux acteurs du milieu municipal et aux intervenants en mobilité durable en Chaudière-Appalaches (services de transport et OBNL œuvrant en mobilité durable).

L'objectif de la démarche est d'améliorer les connaissances des enjeux environnementaux liés à la mobilité durable, de mettre en place un dialogue régional à ce sujet, d'identifier les enjeux communs et finalement, d'élaborer un plan d'action.

Afin d'y arriver, le CRECA tient depuis l'automne 2021 des activités d'information sous forme de webinaire pour outiller les acteurs clés ainsi que des activités de concertation pour favoriser le partage d'expertise et choisir des actions à prioriser. Tous les territoires de Chaudière-Appalaches sont d'ailleurs représentés lors de ces activités.

Présentations réalisées dans le cadre de webinaires

Titre	Conférencier
L'importance du secteur du transport dans les émissions de GES	Étienne Grandmont, Accès Transports Viables
Les différentes composantes de la mobilité active	Jonathan Bédard, MRC de Lotbinière
Diagnostic territorial de la MRC de La Nouvelle-Beauce en matière de transport de personnes	Jessie Breton, Mobili-T
La mobilité collective, l'expérience de deux territoires	Valérie Bellerose, CTC Maskinongé Marie-Andrée Pichette, RÉGIM
Les défis du changement de comportement en mobilité	Jérôme Laviolette, spécialiste en transport

Trois activités de concertation ont eu lieu en 2021-2022.

Ces rencontres ont permis d'amorcer un processus d'identification et de priorisation d'enjeux communs ainsi que de cibler des enjeux pressants en transport durable. Ces derniers ont mené à la création d'un comité de travail qui définit des pistes d'action à mettre en place rapidement.

Gestion durable des eaux pluviales pour les municipalités

12 municipalités participantes

Dans un contexte de lutte aux changements climatiques, une bonne gestion des eaux pluviales (GDEP) peut entre autres permettre une meilleure gestion des risques d'inondation et de refoulements, une amélioration de la qualité de l'eau ainsi qu'une réduction de l'effet d'îlots de chaleur.

Dans le cadre du projet *Climat de changement*, les activités sous le volet de la gestion des eaux pluviales ont comme objectif d'outiller les municipalités sur le territoire de Chaudière-Appalaches pour qu'elles soient en mesure de réaliser des projets en GDEP selon leurs besoins. Les municipalités ayant les plus gros îlots de chaleur ont été ciblées.

Précédée de sessions d'information portant sur la GDEP, une activité de concertation a permis d'échanger sur les principaux défis communs dans la mise en place d'infrastructures vertes. Les défis identifiés ont permis d'orienter les priorités de sensibilisation et de formation pour 2022.

12 municipalités

Présentations réalisées dans le cadre de webinaires

Titre	Conférencier
La GDEP et les changements climatiques	Audrey Paquette, CRECA
Les types d'infrastructures vertes	Sarah Verret, Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
Les bonnes pratiques pour la mise en place de la GDEP dans un contexte municipal	Mireille Chalifour, Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche

En septembre, **une visite d'infrastructures vertes dans la région de la Capitale Nationale** a permis aux participants d'examiner le marais filtrant Bellevue, des noues végétalisées et un stationnement à revêtement perméable. William Verge, alors coordonnateur de projets chez Agiro, était présent pour présenter et répondre aux questions sur les infrastructures vertes visitées.





10 organismes

Avis préliminaire sur le projet de tunnel Québec-Lévis

Le CRECA a publié un avis préliminaire dans lequel il analyse le projet de tunnel entre Québec et Lévis proposé par le gouvernement du Québec en 2021, sous l'angle de la mobilité durable. Le CRECA est d'avis que tout projet, notamment ceux d'une telle envergure, devrait être conçu de façon à contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux dont nous nous sommes dotés collectivement.

Ainsi, l'avis préliminaire examine si le projet actuel contribue ou nuit à l'atteinte de cinq objectifs de la Politique de mobilité durable 2030, à la lumière des informations disponibles, soit :

- L'accès aux services de mobilité durable
- La réduction des temps de déplacement
- La réduction de l'auto-solo
- La réduction de la consommation de pétrole
- La réduction des GES.

Consultez l'avis.

Campagne Roulons électrique

Le 24 novembre 2021, le CRECA a participé à la campagne Roulons électrique, en organisant une formation sur l'électrification d'une flotte de véhicules. Plus de dix organismes et entreprises ont assisté à la formation, offerte par BEQ Technology.

Roulons électrique est une campagne de promotion et d'éducation au véhicule électrique, coordonnée par Équiterre avec le soutien financier de Transition énergétique Québec et appuyée par divers acteurs de l'électrification dont l'Association des véhicules électriques du Québec.



Conservation des milieux naturels

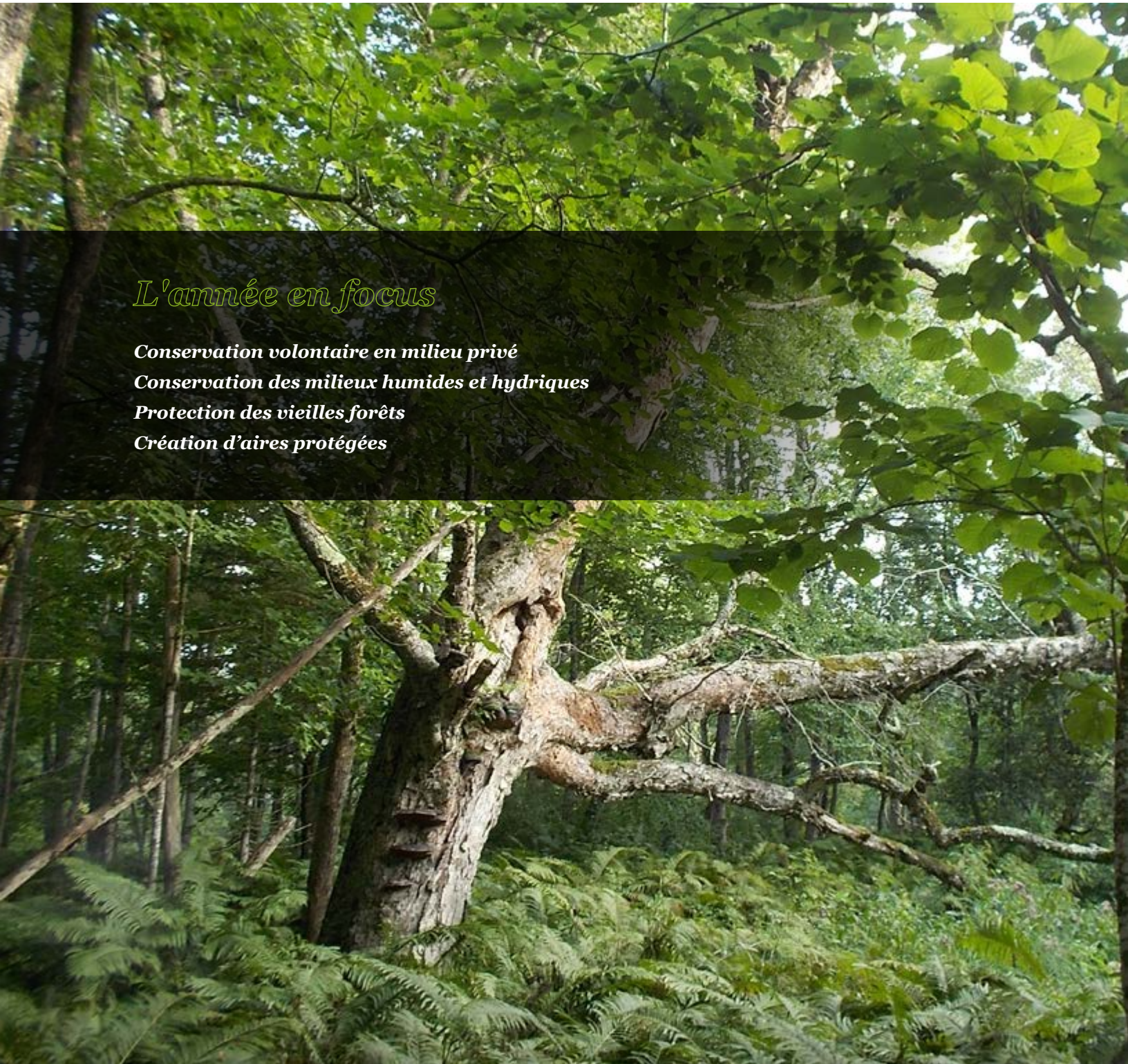
L'année en focus

Conservation volontaire en milieu privé

Conservation des milieux humides et hydriques

Protection des vieilles forêts

Création d'aires protégées



10

Réalisation du premier répertoire des ententes de conservation volontaire

Le répertoire comprend les ententes de conservation volontaire de

10

organismes de la région

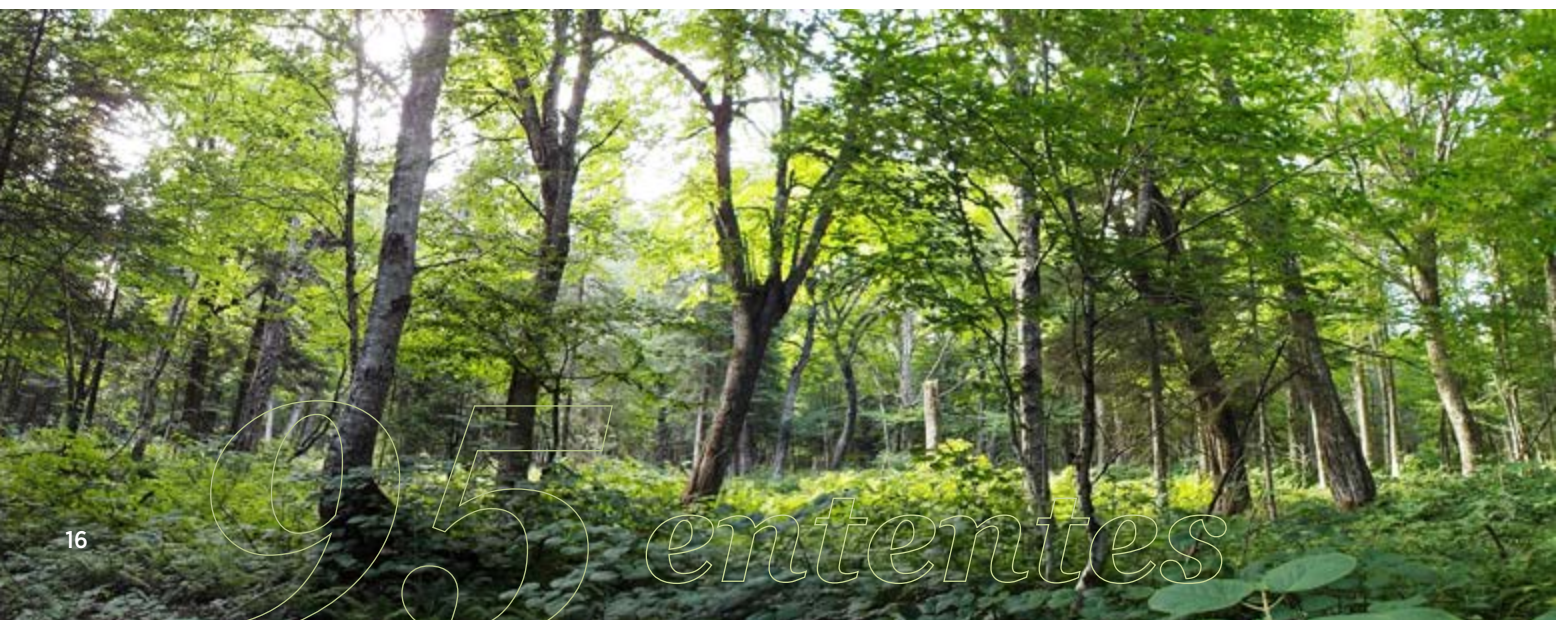
En janvier 2022, le CRECA a lancé un premier répertoire régional des ententes de conservation volontaire, recensant le travail accompli par dix organisations actives en Chaudière-Appalaches en la matière.

L'objectif de ce nouvel outil est de regrouper les informations existantes et colligées dans le cadre de la signature d'ententes de conservation volontaire pour faciliter **la planification de la conservation** à l'échelle régionale.

Une entente de conservation volontaire n'a pas de reconnaissance légale. Il s'agit d'un engagement moral entre l'organisme de conservation ayant piloté l'entente et le propriétaire. Le processus comprend généralement une visite du terrain, l'identification des milieux et espèces d'intérêt et la production d'un cahier du propriétaire. Ces ententes ont surtout l'avantage de faire des avancées en conservation sur les terres privées.

Le répertoire est hébergé sur un site web et offre un accès sécurisé aux professionnels et un accès grand public par lequel il est possible de voir, par MRC et par bassins versants, le nombre d'ententes répertoriées, la superficie couverte par ces dernières et le nombre d'espèces à statut. À ce jour, les données portant sur 95 ententes ont été intégrées au répertoire.

conservation.creca.qc.ca



Pleins feux sur le Plan régional des milieux humides et hydriques

Contexte : En 2019, à la suite d'une entente régionale, les neuf MRC de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis ont entrepris, de façon concertée, l'élaboration d'un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) commun couvrant l'ensemble de la Chaudière-Appalaches. La MRC de Lotbinière est la gestionnaire de cette entente.

La dernière année a été marquée par la réalisation du diagnostic des milieux humides et hydriques, menée par l'équipe de réalisation du PRMHH.

Dans cette démarche, le CRECA participe au comité de coordination du PRMHH et demeure très actif dans la réalisation des activités de concertation, de consultation et de communications.

Parmi ces celles-ci, nous avons organisé 6 visites de milieux humides et hydriques dans 5 MRC différentes afin de faire découvrir des sites d'exception aux élus et aux représentants des milieux agricoles et forestiers.



6 visites 5 MRC

Une vidéo filmée lors d'une des deux visites au sentier du lac Caribou, à Lac-Etchemin, a mis en lumière les différentes fonctions écologiques des tourbières et des marais, dans ce milieu humide d'intérêt reconnu par le ministère de la Forêt, des Parcs et de la Faune.

Les PRMHH doivent être déposés au MELCC avant le 16 juin 2022.

Pour plus d'informations sur le PRMHH, consultez le www.prmhh-ca.info



Visionnez la vidéo.

Milieux humides

Visite au sentier du lac Caribou (Lac-Etchemin)

Protection des forêts¹

Chaudière-Appalaches continue de souffrir d'un retard important en termes de conservation des milieux naturels d'intérêt, avec 2,71% d'aires protégées sur son territoire.

Ces vieilles forêts présentent des caractéristiques qui leurs sont propres et qui sont le fruit d'une évolution s'étant étalée sur plus de cent ans. Elles deviennent par le fait même des témoins écologiques pouvant servir de modèle pour comprendre comment évoluent les forêts et ainsi parfaire les pratiques forestières futures. Elles jouent également un rôle important pour la protection de la biodiversité.

Rapport sur les attributs des vieilles forêts : des conclusions parlantes

L'exploitation forestière fait disparaître les vieilles forêts.

Cette affirmation semble une évidence, mais jusqu'à maintenant, le MFFP comptait exploiter une partie des forêts publiques tout en conservant leurs principaux attributs de vieux écosystèmes, soit : Une bonne densité résiduelle (en surface terrière), de nombreux gros arbres d'espèces longévives (ayant une durée de vie de plus 100 ans), du bois mort en abondance et une structure complexe acquise à travers les siècles. En conservant ces attributs, on croyait que ces forêts exploitées pourraient conserver leur statut de vieilles forêts selon des seuils scientifiquement déterminés.

Le rapport du CRECA sur *Les attributs et la structure complexe des vieilles forêts de la Chaudière-Appalaches* paru cette année, démontre que les méthodes d'exploitation actuelles (coupes partielles avec

Le CRECA tente, depuis 2013, de faire protéger 13 km² de ces vieux témoins écologiques disséminés à travers la forêt publique. Ils sont toujours sous moratoire de protection, ayant été transformés en îlots de vieillissement jusqu'en 2023. Le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP) a déposé cette année un plan d'exploitation préliminaire (PAFIO) des forêts publiques jusqu'en 2028 et aucun vieux témoin écologique n'est ciblé par ce plan. Le CRECA continue de suivre ce dossier et compte poursuivre ses démarches pour obtenir une protection permanente pour ces vieilles forêts.

prélèvements de 30 à 40 %), ne permettent pas de maintenir suffisamment de ces attributs pour que les forêts conservent leur statut de vieux peuplements. Cette conclusion remet en question la stratégie gouvernementale de conservation des vieilles forêts. Plusieurs des propositions du rapport font toujours l'objet de négociations à la table GIRT, dont les suivantes :

- **Conserver** les gros arbres de 60 cm et plus, ce qui représente environ **4000 gros arbres conservés** dans les 5 prochaines années, sur les terres publiques ;
- Conserver davantage de **bois mort** ;
- Mettre en place un **moratoire de cinq ans** sur l'exploitation de peuplements rares comme les frênaies, les ormaies et les prucheraies ;
- **Ne plus abattre** les chênes, noyers, ostryers, tilleuls, frênes d'Amérique pins et ormes, en forêts publiques.

[Consultez le rapport.](#)

Possibilité forestière révisée

Le forestier en chef du Québec doit calculer la quantité de bois qui peut être prélevée dans la forêt publique, sans la surexploiter, c'est la possibilité forestière. Depuis quelques années, le CRECA et d'autres organismes de la table GIRT demandaient une révision de la possibilité forestière en feuillus durs qui semblait trop élevée, alors que la possibilité en sapin-épinettes semblait sous-estimée, sur les terres du domaine de l'État.

C'est fait.

Cette année, le forestier en chef a procédé à une mise à jour. Il en ressort que la possibilité forestière en sapin-épinettes a considérablement augmenté :

+18 %

alors que celles des feuillus durs

-12 %

et du thuya

-15 %

ont été réduites. La possibilité forestière globale a, quant à elle, été augmentée :

+7 %

13 km²



Protection des vieux témoins écologiques : un moratoire à renouveler

Les témoins écologiques sont de vieilles forêts qui n'ont peu ou pas été exploitées. Ils sont nécessaires pour mesurer l'écart existant avec les forêts aménagées. De plus, les vieilles forêts présentent des caractéristiques et une biodiversité qui leurs sont propres et qui sont le fruit d'une longue évolution. **Le CRECA tente, depuis 2013, de faire protéger de façon permanente 13 km² de vieux témoins écologiques disséminés à travers la forêt publique.** Ce moratoire arrive à échéance en 2023 et le CRECA poursuit ses efforts pour que le moratoire soit prolongé jusqu'en 2028. Le CRECA a trié l'ensemble des données des inventaires de vieilles forêts réalisés dans la région depuis 2012. Une énorme banque de photos, accompagnée de données sur ces vieux peuplements a été créée. Le CRECA explore la possibilité de les rendre disponibles sur une de ces plateformes.





Un corridor protégé pour les cerfs le long de la rivière du Portage

Le rapport du projet d'aménagement multi ressources du corridor de la rivière du Portage (collaboration ZEC JARO, Comité de bassin de la rivière Chaudière, CRECA) a été déposé à la table GIRT cette année. La proposition de conserver intact un couloir de déplacement de 60 m, de part et d'autre de la rivière du Portage, pour le déplacement et l'abri du cerf a été acceptée par le MFFP et les exploitants forestiers. Il s'agit d'une mesure intérimaire de protection, qui devrait être confirmée et maintenue dans le futur plan d'aménagement du ravin d'Armstrong. D'autres suggestions du rapport sont toujours à l'étude par le MFFP.

La réserve de biodiversité dans la Seigneurie de Lotbinière sous étude

Le projet de réserve de biodiversité dans la forêt de la Seigneurie de Lotbinière, d'une superficie de 11 km², proposé par un regroupement de cinq entités (la MRC de Lotbinière, le CRECA, les Amis de la forêt seigneuriale de Lotbinière, Nature Québec et l'Organisme de bassin versant de la zone du Chêne) est sous étude par le MELCC et les autres ministères. Un document de connaissances sur le territoire à protéger a été produit par les organismes promoteurs.

Consultez le rapport.

Amélioration de la gestion des matières résiduelles



L'année en focus

Sensibilisation à la bonne gestion des matières résiduelles

Réduction des produits à usage unique

Gestion

Portrait diagnostique en vue d'un soutien en information-sensibilisation-éducation pour l'amélioration des pratiques en gestion des matières résiduelles

Un portrait a été effectué afin de mieux comprendre comment s'effectue la gestion de la matière résiduelle sur leur territoire respectif et d'avoir un meilleur aperçu de leurs outils et stratégie de communication utilisés avec les citoyens et les ICI.

À l'été et à l'automne 2021, les responsables de la gestion des matières résiduelles des neuf MRC ainsi que trois responsables des communications sur ces territoires ont été interviewés.

Les informations recueillies dans ce portrait permettront de mettre en œuvre de nouvelles initiatives en GMR sur l'ensemble du territoire de Chaudière-Appalaches.



Portrait diagnostique de l'utilisation de produits à usage unique pour deux municipalités de Chaudière-Appalaches et une proposition de solutions de rechange

Les partenaires municipaux du CRECA ont soulevé un enjeu de manques de données concernant la gestion des matières résiduelles pour les ICI, notamment sur l'utilisation de produits à usage unique. Pour répondre à ces besoins, le CRECA a approché des étudiants de l'Université de Sherbrooke inscrits au programme de maîtrise en gestion de l'environnement, qui ont entrepris de **réaliser un portrait-diagnostique auprès de 20 restaurateurs et services traiteurs des villes de Saint-Georges et de Thetford Mines**. Le rapport, à paraître en 2022, dressera la liste de produits à usage unique utilisés dans les établissements ainsi que leur quantité utilisée annuellement. Un inventaire de solutions de rechange plus écologiques de même qu'une analyse économique seront également publiés.

Bilan de l'année en communications

1 nouvelle image organisationnelle incluant **1** nouveau site web et **1** nouveau logo

57 parutions médiatiques

14 communiqués de presse

1412 abonnés sur les médias sociaux

10 infolettres

51 parutions médiatiques

Avant



Après



Nouveau site web



RNCREQ, survol de l'année

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

En s'appuyant sur les compétences et l'expertise des CRE, le RNCREQ est présent sur différentes tribunes nationales et il assure une présence active des CRE dans les débats sur les enjeux environnementaux qui dépassent l'échelle régionale.



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement

En plus de coordonner la démarche panquébécoise Climat de changement, le RNCREQ n'a pas ménagé les efforts pour faire en sorte que l'environnement occupe une place importante au sein de la future Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire (PNAAT). Six représentants du regroupement ont pris part aux discussions du Comité consultatif de la PNAAT. Les résultats de ces travaux seront annoncés par le gouvernement du Québec en 2022.

Le RNCREQ représente aussi les CRE en siégeant sur les conseils d'administration d'organisations aux valeurs et objectifs proches des nôtres : L'Alliance Switch, le TIESS, Communagir, la Maison du développement durable, LAB 22, l'Association des biologistes du Québec (ABQ), le Comité de suivi de la politique de la mobilité durable, l'Alliance Ariane, l'Alliance TRANSIT et la Table Duchesnay.

Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ, a participé au Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille en septembre 2021. Martin Vaillancourt et le 1^{er} vice-président André Lavoie ont également pris part à la COP 26, en novembre 2021.

**Cette année, le RNCREQ a émis
16 communiqués de presse et
publié 10 mémoires.**



Représentations et implications

Les représentants du CRECA sont membres de 25 conseils d'administration et comités régionaux dans l'ensemble de la région, sans compter les nombreuses consultations et comités ad hoc auxquels ils participent. Ensemble, ces actions favorisent le partage d'expertise entre intervenants et groupes citoyens et informent la veille réalisée par l'organisation sur les différents enjeux environnementaux.

25



Conseils d'administration : **24 rencontres**

Capitale Nature

Déléguée du CRECA : Véronique Brochu

Association forestière des deux rives

Déléguée du CRECA : Josée Breton

Demain Lotbinière

Déléguée du CRECA : Josée Breton

Conseils de gouvernance de l'eau de la rivière Saint-François (COGESAF)

Déléguée du CRECA : Josée Breton

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Déléguée du CRECA : Chantal Bouchard

Organisme de bassins versants de la zone de la rivière Du Chêne

François Caron

Regroupement National des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

Déléguée du CRECA : Véronique Brochu

Comités régionaux : **43 rencontres**

Comité de liaison - plateforme de compostage Saint-Henri

Comité de liaison - Lieu d'enfouissement technique Régie intermunicipale de Beauce-Sud

Comité de liaison - Lieu d'enfouissement technique Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière - Saint-Lambert-de-Lauzon

Comité de liaison - parc éolien du Mont Sainte-Marguerite

Comité de liaison - parc éolien du Massif-du-Sud

Comité de liaison - raffinerie Jean-Gaulin

Comité directeur (volet environnement) de la planification stratégique de la MRC de Lotbinière Déléguée du CRECA : Carole Dupuis

Comité consultatif en environnement de la MRC des Appalaches

Comité multipartite du développement durable de l'agriculture

Comité Vision métropolitaine de l'eau

Table de concertation zone de Québec

Table de concertation du Sud de l'Estuaire moyen

Comité de coordination du Plan régional des milieux humides et hydriques Chaudière-Appalaches

Comité concertation et communications du Plan régional des milieux humides et hydriques

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

TGIRT - Comité écologique

TGIRT - Comité acéricole

Table d'harmonisation du Parc National Frontenac

Comité de lutte aux espèces exotiques envahissantes Chaudière-Appalaches (CLEEECA)





Comités du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement :

Comité agriculture

Déléguée du CRECA : Josée Breton

Comité forêts Délégué du CRECA : Martin Paulette

Comité milieux humides, hydriques et eau

Déléguée du CRECA : Chantal Bouchard

Comité indicateurs environnementaux

Déléguée du CRECA : Josée Breton

Consultations :

8 rencontres

Consultation dans le cadre de la démarche Mettons notre énergie en commun d'Hydro-Québec

Consultation publique sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Etchemins

Consultation régionale de Chaudière-Appalaches sur la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Consultations des partenaires - Projet de prolongement de l'autoroute 73

Consultation Tous Piétons de Piétons Québec
(pour Chaudière-Appalaches)

Consultation sur les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques de l'organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud

Consultation sur les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques de l'organisme des bassins versants de la zone du Chêne

Atelier avec les partenaires - Plan d'action de la politique environnementale de la Ville de Lévis

Sondage sur les préoccupations environnementales

En vue des élections municipales de novembre 2021, le CRECA a diffusé un sondage entre le 3 août et le 2 octobre 2021, afin de connaître les préoccupations environnementales des citoyens et citoyennes de Chaudière-Appalaches.

Pour présenter les résultats du sondage, des **fiches résumées** ont été réalisées par territoire, permettant aux candidats aux élections de savoir quelles actions environnementales étaient priorisées par leurs concitoyens. Pour l'ensemble de Chaudière-Appalaches, près du tiers des répondants (31 %) ont évoqué la protection et la création des milieux naturels. Vingt-et-un pour cent (21 %) ont priorisé diverses actions pour lutter contre les changements climatiques, la mobilité durable étant selon eux le principal moyen à privilégier.



CRECA

CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
Chaudière-Appalaches